

Bien vivre



# Communay

VOUSinforme

Développer



S'épanouir



Accompagner



Numéro 12  
Avril 2015

*Chères Communayaises, chers Communayards,*

L'urbanisme, tout un programme . . .

Les règles d'urbanisme régissent fortement notre quotidien. L'administration du droit des sols est un sujet très sensible, dont les conséquences sont déterminantes et engagent le futur pour des décennies, voire au-delà. Il faut donc avoir une vision à long terme.

Notre Plan Local d'Urbanisme date de 2005. Nous devons le faire évoluer, pour prendre en compte les nombreux changements législatifs, mais aussi pour répondre aux demandes d'amélioration que vous nous avez formulées. Cette procédure est longue et complexe. De nombreux partenaires extérieurs interviennent, il faut concilier leur point de vue avec nos projets. La loi ALUR, dite loi DUFLOT, nous donne des orientations pouvant être contradictoires. Certains dossiers ne peuvent attendre. C'est pourquoi nous avons également lancé simultanément diverses procédures de modification ou de révision allégée du PLU.

Dans l'ordre de lancement des procédures :

- Modification de la zone AU dite "des Chanturières" : construction de logements. Nous entérinerons cette

dernière avant fin juin.

- Modification concernant la zone d'extension de LUSTUCRU. Nous voulons terminer cette procédure par une approbation lors du conseil municipal de septembre.

- Révision d'une zone située au rond-point de l'A46 : construction d'un parking de covoiturage par les ASF, financé par le Conseil Départemental et la CCPO.

Toutes ces opérations se font dans la transparence et la concertation. Chacune fera l'objet d'une enquête publique où vous pourrez tous vous exprimer. La première, concernant la zone des Chanturières, se déroule en mairie jusqu'au 15 mai. Notre objectif est de préparer l'avenir en prenant en compte les contraintes qui nous sont imposées par la loi. A terme, ceci apportera plus d'emplois, plus de facilités pour vous loger et un meilleur cadre de vie pour chacun.

Bonne lecture.

*Jean Philippe Ch*

Mairie de Communay

Rue du Sillon - 69360 Communay - Tél. : 04 72 49 80 60 - Fax 04 72 49 80 69



[www.communay.fr](http://www.communay.fr)

## ► MODIFICATION DU PLU ZONE DES CHANTURIÈRES

### Le contexte communal

Communay compte 4 192 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2015 et se situe donc au-dessus du seuil des 3 500 habitants. De ce fait, la commune est soumise au quota de 25% de logements sociaux fixé par la loi. Or, nous n'en comptons que 8.8%, ce qui se traduit par un déficit de 255 logements. Ceci nous contraint, au titre de l'article 55 de la loi "SRU", à supporter la lourde charge d'une amende majorée de 115 744 € en 2015, 2016 et 2017.

Par ailleurs, le graphique ci-dessous met en évidence un déficit de représentation

PDP G2 - Population par grandes tranches d'âges



Sources : Insee, RP2006 et RP2011 exploitations principales.

au sein de la population communale, des tranches d'âge des 15-29 ans et 30-44 ans. Nous en déduisons que le manque de logements adaptés à leurs besoins ne leur permet pas de s'installer sur notre



commune ou pire, les oblige à la quitter. Nous constatons même que la tendance s'est aggravée entre 2006 et 2011, dégradant encore cette situation.

### Le projet des Chanturières

La procédure de modification du plan local d'urbanisme vise à ouvrir à la construction la zone AU dite des Chanturières afin d'autoriser la construction d'ensembles

des logements sociaux, pour répondre aux différents besoins identifiés précédemment. Celle-ci se situe en agglomération, à 500 mètres de la place de la Mairie et totalement insérée dans le tissu urbain existant.

La zone AUa, déjà constructible sera dédiée à un "Béguinage". Ce projet de 25 maisons adaptées à des personnes "seniors" valides, comportera également un local commun destiné à recevoir des activités pour les résidents. Ce projet a été présenté aux élus de l'opposition le 23 mars et le 25 au voisinage immédiat.

Patrice Bertrand  
1<sup>er</sup> Adjoint chargé de la concertation  
et de l'urbanisme

## CHENILLES PROCESSIONNAIRES

Le printemps arrive, les chenilles processionnaires du pin vont réapparaître.

Elles sont dotées de poils cassants, très urticants. Certaines personnes peuvent développer des allergies, sans même les toucher. Il est donc impératif de ne pas les manipuler sans protection. **La réglementation impose de les détruire.** Hormis le brûlage des nids, il est possible de poser des pièges. Il en existe de deux types, l'un pour capturer les chenilles lors de leur descente des arbres, l'autre, à base de phéromone de synthèse, attire les papillons mâles. L'autre solution consiste à traiter les arbres, avec divers produits chimiques ou biologiques. Cela devenant très difficile sur des arbres de grande taille, cette technique est de plus en plus délaissée.

## ► ENQUÊTE PUBLIQUE relative à la modification du plu zone des Chanturières

L'enquête publique se déroule à la Mairie de Communay, pendant 33 jours consécutifs, **du lundi 13 avril 2015 au vendredi 15 mai 2015 inclus**, aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h et le vendredi matin de 8h30 à 12h.

Le commissaire-enquêteur reçoit en mairie de Communay les :

- Mercredi 15 avril 2015 de 14h à 17h
- Mercredi 22 avril 2015 de 9h à 12h
- Jeudi 30 avril 2015 de 14h à 17h
- Vendredi 15 mai 2015 de 9h à 12h

## CARTE D'IDENTITÉ

**Avant les vacances d'été, certains d'entre vous souhaitent faire établir une pièce d'identité pour partir à l'étranger.**

Si votre CNI (personnes majeures) a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 un allongement de 5 ans s'applique directement, sans faire la moindre démarche.

Vous pouvez ainsi vous rendre dans les pays suivants sans recourir à la détention d'un passeport (liste non exhaustive) : Grèce, Serbie, République Tchèque, Tunisie (uniquement pour les Binationaux ou groupe), Turquie, Suisse etc.

Mais attention : d'autres pays n'acceptent

pas ce prolongement. Les personnes concernées doivent alors faire établir un passeport dans l'une des mairies habilitées pour le faire (par ex : Givors -sur rendez-vous). Listes des pays concernés (non exhaustive) : Allemagne, Italie, Espagne, Royaume Uni, Croatie, Belgique, Finlande, Egypte, Bosnie, Maroc (uniquement pour les Binationaux et groupe) etc.

Vous pouvez obtenir tous les renseignements utiles selon votre destination sur le site :

[www.interieur.gouv.fr/A-votre-service/Mes-demarches/Simplifications-des-demarches/Duree-de-validite-de-la-CNI](http://www.interieur.gouv.fr/A-votre-service/Mes-demarches/Simplifications-des-demarches/Duree-de-validite-de-la-CNI)

Mes ordures ménagères contiennent encore **6 942 TONNES** de déchets recyclables qui partent en fumée. Quel dommage, toutes ces tonnes pourraient être valorisées.

Je compte sur vous pour bien trier !

**Agissons**  
déposons les emballages ménagers recyclables dans les contenants de **tri adaptés** : les silos verts et les bacs jaunes sur la CCPO et CCVD

Grâce à votre geste de tri, vous participez à la baisse de votre Taux d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) !



## CRÉATION D'UN CONSEIL DES SAGES

**La part des séniors dans notre société croit régulièrement. Ils disposent de compétence, d'expérience et de temps qu'ils peuvent vouloir consacrer aux échanges, à l'amélioration de la qualité de vie dans le village.**

L'équipe municipale souhaite leur permettre de contribuer activement à la vie de la commune en instituant un Conseil des Sages. Il s'agit d'une instance participative de réflexion, de concertation et de proposition, sur toute question d'intérêt communal, fondée sur les valeurs de la République. Le groupe de volontaires sera constitué de candidats égaux, sans distinction aucune, sans mandat électif, ni hiérarchie entre eux, pour une durée de mandat de 3 ans,

qui s'engagent à participer activement et régulièrement aux rencontres.

La composition de cette instance est fixée à 10 membres (plus 17 remplaçants), désignés par le Conseil municipal sur proposition du Maire parmi les personnes et qui rempliront les critères suivants : éligibilité, âge, indépendance vis-à-vis des élus, ouverture au dialogue, adhésion à la charte qui fonde le comité dans ses principes (consultable à l'accueil de la mairie) et qui auront fait acte de candidature. Les personnes concernées recevront prochainement un courrier d'information provenant de la mairie leur détaillant les conditions de candidature.

Nadine Chantôme  
Conseillère municipale

## COMMÉMORATION DU 19 MARS



M. Reymond avec son petit fils, M. Gouix et M. Bontemps

La commémoration du 53<sup>ème</sup> anniversaire du Cessez le feu en Algérie, Maroc, Tunisie s'est déroulée le jeudi 19 mars. Jean-Louis Ville, Président de la FNACA,

et son comité directeur ont organisé la cérémonie.

Le rendez-vous avait été donné à 18h15 sur la place de la Mairie. De nombreuses personnes se sont rendues au monument aux morts où des gerbes ont été déposées. Après un recueillement sur les tombes de Maurice Rigat et Pierre Matrat morts en Algérie, le cortège s'est dirigé vers la salle de l'Îlot de la Forge. A l'issue du vin d'honneur, Vincent Bontemps a reçu l'insigne des porte-drapeaux, Georges Gouix la Croix du combattant et Emile Reymond la médaille militaire. Nous félicitons les récipiendaires.

## FÊTE DE LA PETITE ENFANCE 2015

**Voilà déjà 3 ans que cette semaine petite enfance enchante petits et grands, .**

Cet évènement organisé par la commune propose aux familles et professionnels de participer, découvrir et venir se faire plaisir avec ses enfants lors de différentes activités...

Cette année, ce sont les petits monstres de Géraldine qui l'ont animée mais parmi eux il y avait aussi Louis Boulon, le clown qui jongle avec des boules de pétanque, Erika qui nous a conforté dans l'idée qu'"être parent mieux vaut en rire", Stéphane le boulanger avec lequel nous avons fabriqué du pain, Caroline et Blandine qui nous ont fait peur avec

leurs histoires de monstres ! Benoît nous a chanté ses petites mélodies mais avec Françoise ce sont les parents qui ont renouvelé leur répertoire de comptines et jeux de doigts. Enfin, Adeline nous a initié à la sculpture de la terre tandis qu'Elsa nous a fait danser.

Rien n'aurait pu être possible sans une organisation rodée et pensée par l'équipe du multi-accueil et Céline du RAM. Au total ce sont près de 71 familles et 100 enfants différents qui ont participé aux nombreuses animations !

Vivement l'année prochaine pour de nouvelles découvertes !

Véronique Vinals  
Coordinatrice Petite Enfance

## MOT DE L'OPPOSITION

**URBANISME :** Avec quelle stratégie, dans quel but, pour quel(s) intérêt(s) agit la municipalité ?

Après un débat d'orientation budgétaire 2015 sans information sur le budget 2014 réalisé, un budget prévisionnel 2015 que nous recevons en retard, l'ouverture de zones à l'urbanisme sans concertation et sans que nous n'ayons vu le moindre projet, il est clair que vos élus d'opposition sont tenus à l'écart !

Si nous sommes favorables à l'ouverture des terrains des Chanturières avec un projet respectant le voisinage, il n'en est pas de même pour ouvrir EN PLUS les Savouges car ce sont 62000 m<sup>2</sup> de terrain en pente avec des accès difficiles et des problèmes de réseau à prévoir qui, pour respecter les contraintes légales devront accueillir au minimum 120 logements. Nous avons donc voté contre. Pour notre part et en l'état nous ne pouvons que dénoncer cette délibération précipitée !

L. Verdone, M. James, G. Garnaudier, MC Fanet, B. Merlet, O. Chizalet.



Exposition des monstres



Atelier poterie



Activité cirque de jonglerie

## DIMANCHE 27 JUIN - FÊTE DU VILLAGE

**Partager des moments festifs et conviviaux contribue au "Vivre ensemble".** Forte de ce constat et avec la volonté de renouer avec un engagement collectif, la Municipalité a décidé d'organiser une grande fête pour tous les habitants.

Elle aura lieu le **samedi 27 juin à partir de 14h** sur le site de la Plaine, et se déroulera en quatre temps :

### Dès 14h :

Participez à des jeux sportifs et des quiz, en constituant des équipes multi-générationnelles. Vos enfants pourront également profiter d'animations proposées sur le site.

### A 18h :

Venez déguster un apéritif, voir des représentations de danse proposées par des associations du village, écouter un concert donné par un groupe de pop-rock local.

### A 20h :

Partagez un repas servi par un traiteur, avant de vous déhancher sur la piste de danse au cours d'une soirée animée par un disc jockey.

### Vers 23h :


Une grande première pour Communay !!! Vous pourrez regarder et apprécier un magnifique feu d'artifice qui illuminera le site.

Nous voulons, par cet évènement, vous offrir à tous un moment de fête, d'amusement et de détente, avant l'arrivée des vacances. Notez dès à présent cette journée sur vos agendas et pensez à inscrire votre équipe à l'adresse suivante :

[lafete@communay.fr](mailto:lafete@communay.fr)

Roland Demars  
Adjoint chargé des Sports, de la Culture  
et de la Vie Associative

## LES CLASSES EN 5



Habitants de Communay, si votre année de naissance se termine par un 5, nouveaux et anciens, petits et grands, les classes en 5 seraient heureuses de vous accueillir pour faire la fête des conscrits dans les rues du village **le dimanche 28 juin** dans la convivialité et la bonne humeur !

Rendez-vous à 10 h place de la Mairie pour la traditionnelle photo et le départ du cortège.

A l'issue du défilé, les classards vous offriront le verre de l'amitié sous la halle.

Si vous n'êtes pas encore inscrits, contactez Jean-Marc GREVON au 06 50 55 58 78 ou **déposez votre bulletin d'inscription en Mairie du 1<sup>er</sup> avril au 15 mai.**

Contact : conscrit2015@outlook.fr

**Prochaine réunion : mardi 28 avril 20h - salle de la Grange rdc.**  
**Vente de brioches le 30 mai.**

Sylvie Albani  
Adjointe chargée de la communication  
et de l'administration générale

## AU PARE FAIM



Nous souhaitons la bienvenue à Isabelle et David, les nouveaux propriétaires du restaurant "Au Pare Faim" situé 6 rue Centrale, vers le lavoir. L'établissement a ouvert ses portes le 18 mars. Il est ouvert du mercredi 8h au dimanche soir.

Isabelle est aux fourneaux, David vous servira. Ils vous proposent une cuisine traditionnelle et lyonnaise. Depuis 26 ans, ils travaillent dans la restauration, chef de cuisine chez la Mère Vittet, cuisinier chez Mounier, puis gérants du restaurant de la "Tour Oxygène" à la Part-Dieu. Ils vous réserveront le meilleur accueil lors de vos réservations.

Contact : 06 19 36 82 91

Sylvie Albani  
Adjointe chargée de la communication  
et de l'administration générale

## AGENDA MAI JUIN

### MAI

- 02 Inscriptions Classes en 5 - De 10h à 12h Grange rdc
- 05 Conseil municipal - 20h Salle du Conseil
- 08 Commémoration 39/45 - Fnaca
- 08 Tournoi de foot - Stade de la Plaine
- 08 Cinéma - L'Étincelle - 20h30 Amphi des Brosses
- 10 Repas du Club du Bel Age - Ilot de la Forge
- 30 Bourse aux livres - FCPE - Ilot de la Forge
- 30 Théâtre Chapoclac - Amphi des Brosses
- 31 US Car & Bikes Chops & Bikes club - La Plaine

### JUIN

- 4 au 20 Exposition Ateliers Arts plastiques / BD Illustration Médiathèque
- 5-6-7 Exposition Couleurs Locales - Grange rdc
- 6-7 Tournoi BCCT - Gymnase des Brosses
- 09 Conseil municipal - 20h Salle du Conseil
- 12 Garden party - Pôle Petite Enfance
- 12 Cinéma - L'Étincelle - 20h30 Amphi des Brosses
- 13 Tournoi "salade" / AG - Tennis club de Communay
- 13 Spectacle Ateliers Cirque Enfants - Dojo de la Plaine
- 17 Fête du Judo - Dojo de la Plaine
- 17 Portes ouvertes Play Time - Médiathèque
- 20 Fête de la musique - L'Étincelle - Place village
- 21 Gala Hip-Hop - Amphi des Brosses
- 24 Spectacle Ateliers Danse / Théâtre enfants - Amphi des Brosses
- 27 Fête du village - Site de la Plaine dès 14h
- 27 Spectacle Ateliers Théâtre ados / préados - Amphi des Brosses
- 27 - 28 Concert chorale - Eglise de Communay
- 28 Classe en 5 - 10h Départ cortège - Place Mairie

Marché les mercredis & dimanches de 8h à 12h30 sous la halle